



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 9 décembre 2014

Malgré les besoins croissants, il n'existe pas de système coordonné pour les soins de fin de vie, selon la vérificatrice générale

(TORONTO) L'Ontario ne dispose pas d'un système intégré et coordonné de soins palliatifs qui lui permettrait de répondre aux besoins croissants liés au vieillissement de sa population, affirme la vérificatrice générale Bonnie Lysyk dans son *Rapport annuel 2014*.

« Le réseau de services de soins palliatifs de l'Ontario s'est développé au petit bonheur, souvent à l'initiative de personnes qui ont une passion pour ce domaine », a déclaré M^{me} Lysyk aujourd'hui après la diffusion de son Rapport. « Le défi pour le ministère de la Santé et des Soins de longue durée consiste à s'appuyer sur cette plateforme pour édifier un réseau de services. Le Ministère ne dispose pas d'informations suffisantes sur les besoins des patients des différentes régions de la province ou sur les services disponibles pour être en mesure de fournir les bons soins au bon moment au bon endroit », a-t-elle ajouté.

Le Ministère finance 14 réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS), qui sont responsables de la planification, de la coordination, du financement et de la surveillance des services de soins palliatifs dans leurs régions respectives. Les RLISS financent différentes organisations fournissant des soins palliatifs, dont les centres d'accès aux soins communautaires, les hôpitaux et les centres résidentiels. Cependant, le montant total que le Ministère affecte aux services de soins palliatifs est inconnu parce qu'il n'assure pas un suivi suffisamment ciblé des coûts.

La vérificatrice générale a également constaté ce qui suit :

- Alors que la plupart des gens préféreraient mourir à la maison, la plupart meurent à l'hôpital. Abstraction faite de l'aspect compatissant de la question, on estime que les soins fournis à des patients en phase terminale dans un hôpital de soins actifs coûtent 40 % de plus que ceux fournis dans une unité de soins palliatifs en milieu hospitalier, plus du double du coût des soins fournis dans un centre résidentiel et plus de 10 fois le coût des soins à domicile.
- Beaucoup de gens ignorent l'existence des services de soins palliatifs ou ne savent pas comment y accéder.
- L'accès aux services de soins palliatifs n'est pas uniforme à travers la province. En effet, les patients admissibles à des services donnés dans une région de la province pourraient ne pas avoir accès à des services similaires dans une autre région.
- Il existe peu de données à l'échelle de la province sur l'offre et la demande de soins palliatifs. Par exemple, le Ministère ne dispose pas de renseignements exacts sur le nombre de lits de soins palliatifs dans les hôpitaux de la province.
- Dans l'ensemble, les centres résidentiels de la province ont un taux d'inoccupation de 20 % et pourraient donc accueillir plus de patients qu'à l'heure actuelle. Entre-temps, le Ministère finance les lits vacants des centres résidentiels.

-30-

Renseignements :
Bonnie Lysyk
Vérificatrice générale
(416) 327-1326